



Communiqué de presse

Augmentation du forfait hospitalier : une provocation inacceptable

Le déficit annoncé de la Sécurité sociale atteindra 20 milliards d'euros en 2009 et probablement 30 milliards en 2010, dont 10 milliards en 2009 pour la seule branche maladie.

La rengaine est connue, le déficit va servir une nouvelle fois de prétexte au gouvernement pour accélérer le démantèlement de la Sécu.

La crise économique (leur crise) engendre une baisse considérable des recettes de la Sécu, à l'origine de ces chiffres record. Hausse du chômage, stagnation des salaires depuis des années, multiplication des cadeaux aux entreprises à travers les exonérations de cotisations sociales à hauteur de 30 milliards par an, exonération des heures sup dans le cadre de la loi TEPA. Ils poursuivent leur politique délibérée d'appauvrissement de la Sécu, visant à faciliter le glissement vers un système assurantiel privé.

C'est tout le sens des mesures (visant à réaliser plus de 2 milliards d'euros d'économies) envisagées par le Ministère du Budget pour le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

Une fois de plus il s'agit de faire payer à l'ensemble des assurés sociaux les dégâts d'une politique libérale dont ils ne sont nullement responsables, en augmentant le forfait hospitalier de 25% (il passerait ainsi de 16 à 20 euros !). Rappelons que toutes les complémentaires et mutuelles ne remboursent pas le forfait hospitalier, et que par ailleurs 7% des français n'en ont pas...

Le gouvernement aggrave par ailleurs la politique de déremboursement des médicaments qu'il poursuit depuis des années : désormais des médicaments soi-disant « de confort » comme l'aspirine et le paracétamol (qui sont largement prescrits contre la grippe dans le cadre de l'actuelle pandémie) ne seraient plus remboursés qu'à 15% contre 35% actuellement.

Pour Sud Santé-sociaux, à partir du moment où la mise sur le marché d'un médicament est autorisée, il doit être remboursé intégralement.

A cela il faut ajouter la hausse annoncée des tarifs des mutuelles et complémentaires santé, de l'ordre de 8% par an sur les années à venir, après les 20% déjà enregistrés entre 2005 et 2008, malgré les promesses de Mme Bachelot !

Des complémentaires santé auxquelles le gouvernement prévoit de confier la prise en charge des ALD (affections de longue durée), mettant fin ainsi à leur remboursement à 100% par la Sécu.

Pour Sud Santé-sociaux il est inacceptable de prendre prétexte d'un déficit créé par les politiques libérales pour accélérer le démantèlement de la protection sociale.

Il est urgent que le mouvement syndical, les associations de malades, les collectifs contre les franchises se mobilisent tous ensemble pour refuser ces mauvais coups portés à notre système de santé solidaire !

Le débat parlementaire qui va débiter le 15 octobre autour du PLFSS est une échéance incontournable : organisons la riposte la plus vigoureuse, et organisons-là dans l'unité la plus large !

Paris le 8 septembre 2009